



CONSEIL NATIONAL DU SIDA
11, PLACE DES 5 MARTYRS DU LYCEE BUFFON
75696 PARIS CEDEX 14
T. 33 [0]1 40 56 68 50
F. 33 [0]1 40 56 68 90
WWW.CNS.SANTE.FR

COMMUNIQUE DE PRESSE

FR

11/05/2012

LE CONSEIL NATIONAL DU SIDA REND PUBLIC UN AVIS SUR L'INTERET POTENTIEL DU CONCEPT DE PROPHYLAXIE PRE-EXPOSITION DU VIH/SIDA (PREP)

Le concept de prophylaxie pré-exposition, ou « PrEP », est un nouvel outil dans la prévention de l'infection à VIH reposant sur **l'usage des traitements antirétroviraux**, utilisés jusque là pour traiter les personnes infectées, **chez des personnes non infectées, afin de réduire le risque de contamination en cas d'exposition au virus lors de relations sexuelles.**

Saisi par le directeur général de la santé sur l'intérêt de promouvoir cette nouvelle stratégie de prévention, le Conseil national du sida a souhaité dresser un état des lieux précis des connaissances et des débats que soulèvent la PrEP, en explorer les multiples enjeux et conséquences pour le dispositif de prévention du VIH/sida et formuler des orientations préliminaires pour encadrer les usages de la PrEP en France.

La PrEP n'est pas un outil de prévention universel à destination de la population générale. Son intérêt préventif concerne les personnes les plus fortement exposées au risque d'acquisition du VIH. La PrEP devra s'inscrire dans une approche globale qui combine la promotion des différents moyens de prévention, le dépistage et les différents usages des traitements. Elle élargit la palette des outils disponibles et souligne la nécessité de promouvoir la prévention combinée, permettant une réponse ajustée aux situations et aux besoins des personnes.

Le CNS a souhaité rendre public cet avis aujourd'hui, au moment où l'Agence américaine des médicaments (Food and Drug Administration, FDA) s'apprête, suite aux recommandations d'un comité d'expert rendues publiques le 10 mai 2012, à délivrer une première autorisation de mise sur le marché pour l'usage préventif d'un traitement antirétroviral (Truvada[®], produit par Gilead Sciences).

La réflexion conduite par le CNS permet de préciser, dans le contexte français, **les atouts du nouvel outil PrEP, les publics cibles auxquels il doit pouvoir bénéficier, et les défis que le dispositif français de prévention doit relever pour le mettre en œuvre dans des conditions optimales.**

Retrouvez l'Avis dans son intégralité sur le site du CNS : <http://www.cns.sante.fr/spip.php?article396>

Contacts :

Julien Bressy : 01 40 56 68 52 | 06 83 56 15 34 | julien.bressy@sante.gouv.fr

Michel Celse : 01 40 56 68 56 | 06 80 73 87 64 | michel.celse@sante.gouv.fr

Créé en 1989, le Conseil national du sida est un organe consultatif indépendant composé de 24 membres spécialistes du VIH/sida, représentants de la société civile ou militants associatifs.

Le Conseil national du sida émet des avis et des recommandations sur toutes les questions posées par le VIH/sida à la société. Ses travaux sont adressés aux autorités politiques et à l'ensemble des personnes concernées par l'épidémie.

Le Conseil national du sida participe ainsi à la réflexion sur les politiques publiques et œuvre au respect des principes éthiques fondamentaux et des droits des personnes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cns.sante.fr